

# BULLETIN OFFICIEL

## NUMERO

### DU 30 mars 2026

## COMITE DE DIRECTION



Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 45,00€ et de droit d'appel de 25€ qui seront débités du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

### Réunion du Lundi 30 mars 2026

**Présents** : MM. BENOIT – Mr. BERTHELOT – Mr. MAKHECHOUCHE – Mr. GUIGUE – Mr. ALLIO – Mr. BERANGER – Mme DOSSARD -

**Visio** : Mr. - DIAN – Mr. SAHBI -

**Excusés** : Mr Mr. ARNAUD - Mr. RANC  
Mme GARCIA - Mr BERANGIER –

**Assiste** :

- Le Comité Directeur vous informe de la tenue du tournoi REVELO (ex tournoi de Toulon) qui aura lieu au Parc des Sports d'Avignon du 31 mai au 6 juin 2026
- La remise des maillots pour les finales de coupes sera organisée le mercredi 22 avril à 18h30 au District.
- Comme tous les ans, la FFF invite des bénévoles à la finale de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France. (Vendredi 22 et samedi 23 mai). Etre bénévole depuis au moins 7 ans. Les modalités ont été transmises au secrétariat de chaque club.

**Christophe BENOIT**  
Président

**Alain BERTHELOT**  
Secrétaire Général